



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 MARS 2024

### Membres du comité directeur

**Présents** : Philippe Blot, Jean Michel LEBRET, Jean Pierre LEMOINE, Thierry LEMAIRE, Sidonie BELLOC, Jean-Paul TISSIER, Alain CARTON,

**Absents excusés** : Alexandre FERYN, Michel BARBAUT, Emmanuel VARINIAC, Noémie KLIPPER, Thomas FRAZAO, Stephane RENARD

**Invités présents** : Manuel MABIRE Président CDJE 60

**Invité Absent Excusé** : Michel MIRAUT Président CDJE 80, Christian BRACQ Président du CDJE 02 : Boris FLEURQUIN Président CDJE 62

L'Assemblée Générale dûment convoquée à 14 heures le 23 mars 2024 peut se réunir.

Clubs présents ou représenté :

Clubs	Lic. A	Lic. B	Nb voix	Voix Présentes ou représentées
R59001 Lille Université Club Echiquier du Nord	151	150	9	9
R59008 La Tour des Dames - CE de Douai	14	9	1	0
R59011 C.E. Neuville-en-Ferrain	26	25	2	2
R59012 Echiquier d'Aulnoye	7	7	1	0
R59015 La Tour Basilienne	32	2	2	2
R59022 Cercle d'Echecs de Fournes en Weppes	28	68	3	3
R59025 Saint André - Echec et Mat	18	12	2	2



## LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

<http://ehdf.fr>

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

Siret : **822 874 970 00012**

R59029 Echiquier de Feignies	17	5	2	0
R59032 Cambrai - Echecs	28	4	2	2
R59035 Jeumont Echecs	8	15	1	1
R59045 L'Echiquier Cappellois	58	103	5	5
R59051 Armentières Mat 88	15	18	2	2
R59086 Lille Métropole Chess	69	43	5	5
R59088 La Tour du Chauffour	9	0	1	0
R59090 Le Coin de L'Echiquier Grande Synthe	22	26	2	2
R59092 Cercle D'Echecs de Marcq et Lys	83	66	5	5
R59095 Fenain et Hornaing Echecs	22	11	2	2
R59108 Les Tours d'Haubourdin	14	0	1	0
R59113 Les Pions de Rumegies	19	2	2	2
R59114 La Diagonale du Fou	10	21	1	1
R59116 Dunkerque Echecs	26	53	3	3
R59118 Malbodium Chess	15	51	3	3
R59124 La Diagonale de Nomain	29	41	3	3
R59125 La Tour Sacrée	5	26	1	0
R59126 Les Echecs : Vers la Réussite	46	293	5	5
R59127 Echiquier d'Erquinghem-Lys	6	32	2	2
R59128 Echecs et Marcq	10	2	1	0



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

<http://ehdf.fr>

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

Siret : **822 874 970 00012**

R59129 Echecs Socx Loisirs	12	0	1	1
R59130 Centre d'Animation Nouveau Monde	7	0	1	1
R62001 La Dame Blanche de Liévin	13	0	1	1
R62005 Cercle Boulonnais des Echecs	31	29	2	2
R62006 Le Touquet - Côte d'Opale	9	8	1	0
R62008 La Tour Prends Garde ! Henin Beaumont	36	37	4	4
R62010 Le Cavalier Noir d'Arras	41	35	4	4
R62011 Echephile Béthunoise	18	17	2	2
R62024 Cercle d'Echecs de Longuenesse	18	4	2	2
R62036 Amicale Laique de Molinghem	69	97	5	5
R62054 Club d'Echecs Anserien	10	4	1	1
R62061 L'Echiquier Noyellois	14	5	1	0
R62062 Association Echephile Vendinoise	6	1	1	1
R62071 Calais Passion Echecs	27	29	2	2
R62077 L'Echiquier Merlimontois	5	2	1	1
Y02001 Les Tours des Hauts de France - St Quentin	54	43	4	4
Y02006 LA FERRE A.D.E.L.	13	1	1	0
Y02007 Echiquier Soissonnais	26	18	2	2
Y02015 La Petite "A" - Château-Thierry	28	43	3	3



## LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

<http://ehdf.fr>

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

Siret : **822 874 970 00012**

Y02018 Echiquier Bernotois	9	1	1	0
Y02020 La Tour Lehaucourtoise	8	0	1	0
Y02022 Roi Rouge	22	22	2	0
Y60002 Club d'Echecs de Senlis	45	36	4	4
Y60003 AJE Amicale des joueurs d'Echecs de Compiègne	27	2	2	0
Y60006 A.J.E. Noyon	13	0	1	1
Y60008 L'Echappée du pion au plateau picard	12	6	1	0
Y60009 Echiquier Beauvaisien	41	40	4	0
Y60014 Droit au Mat	21	38	3	3
Y60015 L'Echiquier Maxipontain	8	16	1	1
Y60017 C.E.de St Just - Les Tours Infernales	30	23	2	2
Y60024 Echecs et Nacre	18	21	2	0
Y60027 Club Valois Echecs	17	10	2	2
Y80001 Echiquier Amiénois	19	27	2	0
Y80003 Echiquier de Picardie Maritime	15	0	2	0
Y80009 Club d'Echecs de Ham	11	30	1	0
Y80015 Belloy Echecs	12	24	1	1
Y80020 Echiquier du Grand Roye	6	4	1	0
<b>Total</b>	<b>1558</b>	<b>1758</b>	<b>141</b>	<b>111</b>



## Clubs ne participant pas au vote

<b>R59132</b> Bondues Echecs			<b>présent</b>
<b>R59133</b> La Tour Lesquinoise			<b>présent</b>
<b>Y80021</b> Vimeu Chess club			<b>Absent</b>
<b>Y02023</b> Cercle Echecs Chaunois			<b>présent</b>
<b>R59131</b> Les Fous d'échecs de Lambersart			<b>présent</b>

Soit un total de 43 clubs sur 64 clubs qui ont pouvoir de voter représentant  
111 voix sur 141 voix.

Ordre du jour :

Mot d'accueil du Président de la Ligue Hauts-de-France des Echecs

1. Présentation et vote du rapport moral et d'activité 2023
2. Présentation et vote des comptes de résultats et bilan financier 2023 de la Ligue
3. Budget prévisionnel 2024
4. Calendrier de la saison 2024-2025
5. Calendrier statutaire en vue des élections
6. Questions diverses

### Message d'accueil du Président

Le Président remercie tous les Présidents de club ou leurs représentants pour leur présence à cette Assemblée Générale ainsi que le club d'Isbergues et la municipalité qui nous accueille pour cette Assemblée Générale.

### 1. Présentation et vote du rapport moral et d'activités 2023



Philippe Blot présente le rapport moral et d'activité de la Ligue des Hauts de France. Il présente le rôle de la Ligue et les valeurs qu'elle porte.

Au 1<sup>er</sup> mars 2024 la Ligue compte 68 clubs pour 3506 licenciés avec pourcentage de femmes de 18,7% taux inférieur à la moyenne nationale.

Sur les 68 clubs, 3 clubs de moins de 10 licenciés ; 26 clubs qui comptent entre 10 et 29 licenciés ; 18 clubs qui comptent entre 30 et 49 licenciés ; 9 clubs qui comptent entre 50 et 70 licenciés ; 4 clubs qui comptent entre 70 et 99 licenciés ; 8 clubs de plus de 100 licenciés

A noter que 11 clubs soit 16% des clubs ne comptent aucune femme parmi leur effectif.

Six nouveaux clubs ont été créés au cours de la saison 2023-2024, avec le concours des CDJE : Chauny (02) Bondues ; Lambersart ; Lesquin (59) ; Saint Josse (62) ; Fressenneville (80), qui viennent s'ajouter aux cinq nouveaux clubs des deux dernières saisons et qui viennent compenser la disparition de deux clubs (Aulnoye-Aymeries et Fourmies dans le 59) cette année.

Une dotation de matériel est fournie par la Ligue à chaque nouveau club comprenant 4 échiquiers avec les pièces et 4 pendules DGT 2010, sous réserve de présence ou de représentation à l'AG.

## Présentation des compétitions organisées par la Ligue.

Philippe Blot présente les compétitions qui sont reprises de façon détaillée dans le rapport d'activité.

Pour chacune des compétitions citées ci-dessous (hormis évidemment les championnats Interclubs par équipe), des appels à candidatures en Zid nord, ont été lancés par la Ligue pour l'organisation de ces événements. La Ligue a pu choisir parfois parmi plusieurs candidatures mais pour d'autres compétitions, le choix a été vite fait puisqu'une seule candidature (par défaut même) a été reçue. En Zid sud, les 3 CDJE ont l'habitude de s'organiser à tour de rôle pour l'accueil et l'organisation des différentes compétitions, ce fonctionnement semble satisfaisant pour tous

**La Coupe de la Parité** s'est tenue le 18 février 2024 à Isbergues pour la ZID nord et à Saint Just en Chaussée pour la ZID sud avec 15 équipes en ZID nord et 7 en ZID sud. 8 équipes de la Ligue sont qualifiées pour la phase 2 du 04 mai 2024 (5 équipes en Zid nord et 3 équipes en Zid sud).

**La Nationale 2 Féminines** s'est tenue le 11 février 2024

(Zid nord) à Boulogne : 5 équipes présentes : Lille MC et Cappelle qualifiées pour la phase 2. (Zid sud) St Quentin, seule équipe inscrite, qualifiée pour la phase 2 des 11 et 12 mai 2024

**Le Trophée Roza Lallemand** se tiendra le 09 mai 2024 à Boulogne (Zid nord) et à Chauny (Zid sud).

Initialement positionnée au calendrier le 24 mars, mais reportée à la suite du nombre important d'équipes de la Ligue qualifiées pour la 2ème phase de la Coupe JC Loubatière, ce jour-là. A noter que 5 joueuses de la Ligue ont disputé la finale du TRL à Bordeaux les 17 et 18 juin de la saison dernière.



Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 00012**

**Nationale 3 jeunes** : 18 équipes (représentant 9 clubs) sont engagées en Zid nord ; 13 équipes (7+6) (pour 9 clubs) sont engagées en Zid sud. A noter également la première place de l'équipe de Lille UCEDN en N1 Jeune, synonyme de qualification en Top Jeune la saison prochaine !

**Les Championnats de Ligue Jeunes** se sont déroulés du 03 au 06 janvier 2024, à Tourcoing dans la Zid nord et à Senlis dans la Zid sud. La Ligue remercie les deux clubs cités pour l'organisation de ces événements qui ont accueilli 204 participants (145 + 59)

Parmi tous les joueurs et joueuses, 39 se qualifient aux Championnats de France Jeunes (dont deux qualifiés d'office), plus les U18 et U20 qui s'inscrivent en candidats libres. Ces CFJ se tiendront à Agen du 14 au 21 avril 2024.

Philippe BLOT remercie les clubs qui ont pu accueillir ces compétitions en invitant les clubs à se positionner le plus rapidement possible dès la publication du calendrier de la Ligue et l'ouverture des appels à candidatures, pour permettre une organisation optimale de ces compétitions.

Au-delà des compétitions, la Ligue a organisé également différents événements et manifestations :

## Secteur Formation

Un stage DAFFE 1er degré s'est tenu les 03 et 04 puis 10 et 11 février 2024 à Belloy-sur-Somme, il a rassemblé 13 stagiaires autour du formateur John Cappon. Un stage DIFFE est prévu les 27 et 28 avril 2024 à Senlis, Inscription auprès du formateur : Fabrice Farou

## Secteur Jeune

L'Équipe Jeunes Espoirs de la Ligue (EJEL) est mise en place pour la 3ème saison consécutive avec une sélection et une validation des coach-entraîneurs entre les CDJ (fin octobre) et CLJ début janvier) ; une composition de l'EJEL validée dès l'issue des Championnats de Ligue, une convention d'engagement à l'EJEL complétée et signée par les clubs et familles concernées entre le 28 janvier et le 14 février avec un engagement financier (5€ par séance de cours, soit 75 € pour 15 séances)

Par ailleurs 3 entraîneurs accompagneront les jeunes au Championnat de France Jeunes à Agen : Manuel Mabire, Boris Franck et Oriane Soubirou

Les jeunes pourront les solliciter pour les préparations des parties et analyses.

## Secteur Arbitrage

Stéphane Renard Directeur Régional de l'Arbitrage est excusé ce jour car il anime un stage d'arbitre à Cambrai. Un rapport détaillé sur les actions de formation conduites a été transmis et sera joint au présent procès-verbal. Philippe Blot remercie chaleureusement Stéphane pour son engagement et les nombreuses formations organisées ainsi que les clubs qui ont accueillis les stages.

## Les Championnats Scolaires :

Académie de Lille : Les Championnats Scolaires Collèges se seront tenus le 20 mars 2024 à l'institut Sainte Odile à Lambersart, avec 10 équipes qualifiées. Les Championnats scolaires Écoles se tiendront le 27 mars prochain à l'Institut Jeanne d'Arc à Roubaix, avec 26 équipes qualifiées.



Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque  
N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>  
Siret : **822 874 970 00012**

Académie d'Amiens : Les Championnats Scolaires Écoles se tiendront le 27 mars prochain à Flixecourt, avec 4 équipes qualifiées. Pas de Championnats scolaires Collèges, puisqu'une seule équipe de l'Aisne s'est inscrite et est donc qualifiée d'office au Championnat de France des Collèges du 14 au 16 juin dans le Jura.

Un tournoi Lycées 59/62 est organisé le 3 avril 2024 à Dunkerque

Des regrets sont exprimés dans la salle sur la date du championnat UNSS Collèges et Lycée du 17 avril 2024 qui tombe pendant le Championnat de France Jeunes. Il est indiqué que la Ligue apporte un soutien à l'organisation par le prêt de matériel et l'arbitrage mais ne fixe pas la date qui est du ressort de l'UNSS

Philippe BLOT précise que la Ligue est engagée sur la question de la mixite dans notre sport. Un questionnaire a été envoyé auprès des clubs pour recenser les actions et questions. La synthèse du retour des questionnaires a été réalisée par Anna Schoenmakers, responsable de la mixite à la Ligue avec des pistes d'action possibles.

Il convient d'être attentif à l'accueil des joueuses et vigilant dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Philippe Blot rappelle que sur le site de la Ligue, les outils nécessaires pour faire les alertes et témoignages sont disponibles.

La synthèse des questionnaires sera jointe au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

## **Fonctionnement du Comité Directeur :**

La Ligue a connu et connaît toujours une période de difficulté de fonctionnement ! Peu de bénévoles impliqués même si, depuis fin 2023 ; plusieurs personnes ont proposé leur implication : Anna Schoenmakers : Mixité et compétitions féminines ; Manuel Mabire : Direction Technique Jeunes ; Cédric Leroy : Direction Technique Scolaires. Quatre réunions du CD se sont tenues depuis la dernière AG de mars 2023.

Enfin la Ligue communique régulièrement des informations utiles et pertinentes à l'intention des clubs et des licenciés par mailing aux clubs et par publication sur son site Internet. La Page Facebook de la Ligue relaie également les annonces et événements organisés par les clubs et les CDJE...

Un point sera fait après les votes statutaires sur les élections pour le prochain Comité Directeur et l'Assemblée Elective qui aura lieu le 28 septembre prochain.

Avant de passer au vote de ce rapport tous les participants remercient chaleureusement Philippe Blot pour son engagement et le remercient d'avoir repris la présidence en cours de mandat.

Echanges sur le rapport d'activité

**Le rapport moral et d'activité 2023 est voté à l'unanimité des voix**

## **2. Présentation et vote des comptes de résultats et bilan financier 2023 de la Ligue**



Jean Michel LEBRET Trésorier de Ligue présente le compte de résultat 2023 avec une comparaison avec le précédent et avec le prévisionnel

On constate une augmentation de 20% des produits par rapport à l'an passé.

Les frais d'inscription des clubs aux compétitions sont plutôt réglés.

L'Écart de -21% par rapport au prévisionnel s'explique par rapport aux subventions de l'ANS et du Conseil Régional qui étaient prévues. Concernant la subvention au Conseil Régional les échecs ne sont pas sport olympique qui est le critère choisi pour obtenir une subvention sur la délégation sport. La Ligue a adhéré au Comité Régional Olympique et Sportif mais ce n'est pas suffisant. Concernant l'ANS, les dossiers n'ont pas été déposés, l'année étant consacrée à assurer la gestion courante au regard de la situation de la Ligue afin d'en assurer les fonctions essentielles.

Les dons manuels sont les abandons de frais de déplacement des membres du Comité Directeur.

Les contributions financières sont les reversements de la part des licences en augmentation proche d'ailleurs du prévisionnel avec la moitié de la somme qui est reversée aux 5 CDJEs.

Les autres produits sont les recettes liées à la participation des clubs et parents à l'Equipe Jeunes Espoirs de la Ligue (EJEL) et les participations aux formations et stage d'arbitrage.

Le compte de résultat fait apparaître en produits une somme de 35 589,51 euros.

Concernant les charges elles s'établissent à 43 717,76 euros

Elles s'expliquent par l'achat de matériel et les indemnités des entraîneurs et arbitres.

Une aide est également apportée aux jeunes joueurs pour le Championnat de France ainsi que pour les participations des joueuses à la finale du trophée ROZA LALLEMAND à Bordeaux

1254 euros ont été inscrits en charges exceptionnelles permettant d'apurer les écritures précédentes.

Les produits de l'exercice s'élèvent à 35 589,51 euros.

Les charges de l'exercice s'élèvent à 43 717,76 euros

L'exercice 2023 est donc déficitaire de 7 795,22 euros mais moindre que l'an passé avec un écart de -36% par rapport à 2022.

Un débat s'engage sur le montant des achats en forte évolution par rapport à l'an passé.

Les explications sont fournies sur le fait de la contribution de la Ligue au dispositif Class'Échecs avec l'achat de 20 kits à 80 euros pour les écoles et la dotation de matériel pour les nouveaux clubs.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de participants aux compétitions de la Ligue pose la question de la mise à disposition du matériel. Quelle mutualisation possible entre les clubs pour éviter les achats de matériel par la Ligue ?

Après la présentation du compte de résultat il est présenté le bilan avec un actif à hauteur de 52 137,42 euros contre 59 932,64 euros l'an passé intégrant ainsi le déficit 2023.



Il faut une gestion prudente malgré cet actif et déposer des dossiers de demande de subvention sur les projets de la Ligue pour éviter les futurs déficits.

Après cette présentation tous les membres présents remercient chaleureusement Jean Michel LEBRET pour le travail réalisé.

## **Le compte de résultat et le bilan 2023 est approuvé à l'unanimité des voix**

### **3. Budget prévisionnel 2024**

Jean Michel LEBRET présente le projet de budget 2024

Le projet de budget est présenté en équilibre à hauteur de 54 100 euros en produits et en charge pour mener les différents projets.

Il intègre des subventions en recettes de l'ANS, du Conseil Régional et du FDVA.

Le dossier concernant le FDVA a été déposé à hauteur de 5000 euros pour, notamment, l'organisation d'un séminaire des dirigeants de clubs.

A cet égard, il est souligné dans la salle l'intérêt d'un séminaire des dirigeants comme celui organisé précédemment qui permet de renforcer la cohésion des clubs. Une proposition est d'ailleurs formulée d'une contribution des clubs et des CDJE à son organisation au cas où la demande FDVA n'aboutirait pas. Concernant la demande de subvention au Conseil Régional, une rencontre a eu lieu avec Monsieur Antoine SILLANI, Vice-Président aux sports. Une présentation des projets de la Ligue a été faite avec notamment le projet « Tour d'Avenir » qui a pour objectif de développer les échecs dans les quartiers politique de la ville et de former des animateurs sociaux. Si ce projet ne peut être financé sur la délégation sport il nous a été proposé de déposer avant juillet une demande de financement sur la délégation vie associative et insertion sociale des jeunes.

Une demande est faite dans la salle sur le soutien de la Ligue à la formation des animateurs et arbitres pour les nouveaux clubs. Il est rappelé que lors de la création d'un club celui-ci peut solliciter l'aide de la FFE à hauteur de 150 euros pour tout nouveau club.

Un débat s'organise sur l'EJEL avec une demande de bilan au bout de 3 ans pour savoir si le niveau des jeunes de la Ligue a évolué. Comment mesurer cette évolution au travers du résultat des jeunes au Championnat de France ? En cas de difficulté financière, ne faut-il pas revoir ce dispositif et comment détecter les jeunes talents au sein des clubs ?

### **4. Calendrier de la saison 2024-2025**

Philippe BLOT présente le calendrier de la prochaine saison en demandant aux CDJE de transmettre au plus vite les dates retenues pour les compétitions de leur ressort.



Concernant le calendrier du Championnat de Ligue Jeunes, compte tenue de la montée en Top jeunes de l'équipe de Lille EDN, il n'est pas possible d'organiser le Championnat de Ligue Jeunes aux mêmes dates conformément au règlement national.

Dès lors 3 propositions sont mises au vote pour l'organisation du Championnat de Ligue Jeunes :

- Les 02 et 03 novembre 2024 et le Week end avant Noël, à la même cadence que le Championnat de France Jeunes. Cette proposition recueille 9 voix.
- Les 21, 22 et 23 décembre 2024 en 3 jours au lieu de 4, à la même cadence que les Championnats départementaux de la Zid nord ; Cette proposition recueille 87 voix.
- Les 8 au 11 février 2025 pendant les vacances d'hiver. Cette proposition recueille 0 voix.

Abstention : 15 voix sur les différentes propositions. Le Championnat de Ligue Jeunes aura donc lieu les 21,22 et 23 décembre à la même cadence que les Championnats départementaux de la Zid nord.

Le Calendrier de saison sera disponible sur le site de la Ligue dès que possible.

## 5. Calendrier statutaire en vue des élections

La parole est donnée à Cédric LEROY, président du club de Chauny.

À la suite de la lettre ouverte de Philippe BLOT qui a alerté sur l'absence d'une liste pour le renouvellement du Comité Directeur, 15 personnes sont volontaires pour essayer de présenter une liste pour l'élection prévue le 28 septembre prochain. Cédric Leroy conduira cette liste. Il précise que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour donner un coup de main. Cependant les statuts prévoient aujourd'hui 20 membres pour présenter une liste.

Force est de constater que trouver 20 personnes semble difficile car le niveau Ligue apparaît malheureusement un peu loin pour beaucoup de licenciés.

Il est donc proposé une réforme des statuts pour réduire le nombre de membres nécessaire au Comité Directeur de la Ligue à 10 et d'introduire le vote par correspondance.

Il est indiqué que des licenciés bénévoles peuvent s'investir sur différents sujets et missions de la Ligue sans forcément être membre élu au Comité Directeur.

Cette proposition est mise en débat dont il ressort que porter le nombre de membres du Comité Directeur à 12 paraît être une bonne chose permettant une diversité et une bonne représentation.

Cette réforme nécessite un calendrier resserré au regard du calendrier électoral prévu. Il est donc acté la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 4 mai 2024 pour mettre aux voix cette réforme statutaire et si le quorum n'est pas atteint, une autre Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le 25 mai 2024.

Avant la tenue de ces assemblées, la réforme statutaire sera transmise au secrétariat général de la FFE.

## 6. Questions diverses



## LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 00012**

Pas de questions diverses et la parole est donnée à Eric LE ROL, Trésorier de la Fédération Française des Echecs.

Il excuse l'absence de Eloi RELANGE Président de la FFE retenu par l'Assemblée Générale de la Ligue des échecs du Grand Est.

La Ligue est l'organe déconcentrée de la FFE et il remercie chaleureusement l'engagement de Philippe BLOT Président, Jean Michel LEBRET Trésorier et Jean Pierre LEMOINE Secrétaire pour le travail accompli.

Il salue la qualité des échanges, des débats et des documents produits. Le nombre de clubs présents est un gage de démocratie et de mobilisation pour la ligue et le développement des échecs.

Il soumet un conseil pour la future équipe de la ligue avec la nomination d'un vérificateur aux comptes de la Ligue en précisant qu'il y a, au niveau de la FFE, un nouveau commissaire aux comptes qui effectue des contrôles réguliers.

Il précise l'importance de la prochaine AG de la FFE sur l'adoption des statuts pour les mettre en conformité avec la loi sport et qui engage l'avenir de la Fédération et de toutes ses instances et membres (Ligue, CDJE et clubs)

Un long débat a eu lieu au niveau national sur le vote électronique à distance à ne pas confondre avec le vote électronique lors des AG avec l'utilisation des boitiers. Ce vote électronique est beaucoup plus difficile à mettre en place pour avoir toutes les garanties de sécurité ,d'ailleurs le Comité National Olympique et Sportif y travaille pour l'ensemble des fédérations sportives.

Il conclut ses propos par de vifs remerciements sur la mobilisation de tous qui permet aujourd'hui à la FFE d'avoir un nombre de licenciés historique avec plus de 70 000 licenciés soit plus de 10 000 à la même période l'an passé.

L'Assemblée Générale se conclut par la remise de matériel aux nouveaux club présents et le pot de l'amitié.

Fait à Isbergues le 23 mars 2024

**Jean Pierre LEMOINE**

**Secrétaire**

**Philippe BLOT**

**Président**